

## COMMISSION DE JUDO JU-JITSU

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION DU 23/10/2025

## • Championnats régionaux

- Poussins/poussines : championnat par catégorie de poids. La commission fera une demande de quota supplémentaire pour certaines catégories
- Les juniors qui participeront au championnat de France FFJDA à Villebon seront pris en hors quota.
- Ceintures rouges et blanches : nous avons décidé que, comme lors des championnats de France de l'an dernier, tous les judokas devront avoir une ceinture rouge et une ceinture blanche afin que tous soient égaux sur le tatami sans être impressionné par la couleur de ceinture du copain ou de la copine. Les poussins et benjamins ne combattront qu'avec une ceinture blanche ou une ceinture rouge, pas avec leur ceinture personnelle. Nous appliquerons cette décision pendant toute la saison et les saisons prochaines. Demander à chaque judoka de prévoir une ceinture blanche et une ceinture rouge.



## Nos interclubs sont en danger

Nous manquons d'arbitres et de commissaires sportifs, il ne nous sera pas possible d'assurer sereinement tous les interclubs.

A savoir que les jeunes sont présents pendant toute l'après-midi du samedi et toute la matinée du dimanche sans pouvoir, parfois, prendre quelques minutes de pause et cela pendant plusieurs week-ends de suite. .

Il y a de plus en plus d'interclubs et de participants dans ces interclubs et afin que tout se passe dans les meilleures conditions pour les judokas et les arbitres et commissaires, nous recherchons des volontaires.

Deux nouveaux stages arbitrage et commissaires auront lieu le 1<sup>er</sup> week-end de janvier, nous demandons aux responsables de clubs qui organisent ou/et participent aux interclubs de motiver leurs judokas afin qu'ils rejoignent les rangs et puissent assurer quelques manifestations afin de soulager les autres.

Chacun doit se sentir concerné. Il n'est plus possible de profiter de tout gratuitement, sans prise de conscience, nous serons face à de gros problèmes et nous nous verrons dans l'obligation de prendre des décisions afin de récompenser et /ou dédommager tous ces bénévoles.